

L'an deux mille vingt-quatre et le treize novembre 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
 Présents : 8
 Votants: 13
 Pour: 13
 Contre: 0
 Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Marie-Claude WILSON

Représentés: Maxime TERRET par Joseph DE SONIS, Rachel HAMET par Laurence CHOMIENNE, Marie José BERNET par Catherine CANARD, Jean-Yves MIDEY par Josiane CASBOLT, Grégory BARBET par Claude BOISSON

Excusés: Mathieu TRIBOULET

Absents:

Secrétaire de séance: Mireille PERRET

Objet: Fixation du loyer logement communal 59 rue de la Pirolette et autorisation de signer un bail

Madame le Maire informe que le logement communal situé au n° 59 rue de la Pirolette est libre depuis le 1er novembre 2024 et sera reloué au 01 décembre 2024.

Des travaux de peinture ont été entrepris par les employés communaux, notamment dans le couloir d'entrée. La révision de la chaudière (faiblesses au niveau du circulateur qui ne veut pas redémarrer). Un devis de 800 euros a été signé.

La fenêtre du 1er étage du hall d'entrée vétuste va être changée.

Rappel : Il s'agit d'un T3 (2 chambres), surface habitable : environ 83,66 m².

Délibération

Le loyer peut être révisé à l'initiative du bailleur à la suite de travaux de rénovation réalisés par le bailleur et également si son montant est manifestement sous-évalué par rapport au prix du marché (le loyer médian constaté par l'observatoire des loyers dans l'Agglomération du Mâconnais Beaujolais est de 7,5 € par m² et par mois (hors charges)).

Le loyer mensuel actuel s'élève à : 564 euros.

Le loyer mensuel proposé : 600 euros.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, 13 pour, dont 8 présents et 5 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

FIXE le loyer initial pour la location du logement communal 59 rue de la Pirolette à 600 euros par mois.

AUTORISE Madame le Maire à signer le bail à venir pour ce logement et les pièces nécessaires à la bonne gestion de la location.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Signature of Josiane CASBOLT, Maire of Saint-Amour Bellevue, with official stamp.

Sécretaire de séance
 Mireille PERRET